



# Force Ouvrière



*Syndicat National de la Navigation Aérienne*

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snnafao.com>

## Réunion **ASTREINTES OPERATIONNELLES** DU 11 JUIN 2010 : **AUCUNE AVANCEE !**

Cette réunion a permis de constater que la DSNA n'a fait aucune proposition concrète pour rétablir la confiance des personnels dans le cadre du contrôle de présence des personnels en horaires opérationnels.

Le DSNA après avoir tenté d'expliquer la décision actuelle sur la base de « performance » et de « réglementation » a eu un langage très technocratique et a rappelé les principes de base régissant le travail de tous les contrôleurs :

- 1 420 heures de présence (dont 984 heures sur une position de contrôle pour les organismes H 24),
- 32 heures par semaine (possible 36h avec max 64h supp. pendant 4 mois max de période de charge),
- 1 jour sur 2 en moyenne (155 vacations par an, 7 vac./2 sem. pour les organismes ne fonctionnant pas en équipe),
- limitation des congés (56 jours convertis en cycle) à concurrence de 20% de l'effectif.

Le DSNA a évoqué le principe d'astreintes opérationnelles pour introduire de la flexibilité et des extensions horaires dans les organismes.

**Le DSNA parlant beaucoup (voire exclusivement) des CRNA, FO a rappelé que la note DO a imposé le contrôle horaire à l'ensemble des personnels opérationnels (ICNA, TSEEAC, IESSA et OE) et qu'il était indispensable que soient abordées dans cette discussion l'ensemble des conditions de travail de toutes les catégories de personnels et d'organismes.**

**FO a rappelé que les textes régissant les conditions et temps de travail des organismes de la DSNA sont issus des transpositions ARTT (début des années 2000) et que toute modification du régime de travail impose une révision des textes actuellement en vigueur.**

**FO s'est opposé à toute étude concernant les « extensions horaires » tant que les BO des organismes ne seront pas respectés par la DO. C'est vraiment une provocation délibérée et une dégradation supplémentaire des conditions de travail que d'envisager des extensions de service alors que les effectifs disponibles ne permettent pas de rendre le service de base dans son intégralité !!!**

Le DSNA a confirmé sa volonté de finaliser un mandat « vacation de réserve opérationnelle » qu'il compte annexer dans le protocole.

Il faut souligner que selon les déclarations du DSNA ces vacations ne seraient pas comptées comme du temps de travail... mais feraient l'objet d'un calcul d'équivalence.... Un projet doit être transmis dans les prochains jours.

**FO a confirmé l'incompréhension des personnels. Le système de contrôle de présence qui est passé en force remet en cause l'intégrité et le professionnalisme des personnels ICNA, TSEEAC, IESSA et Ouvriers.**

**FO appelle tous les personnels à la vigilance et à signaler tout abus ou toute tentative d'aller au-delà du strict respect des textes publiés par la DO.**